



# NON AUX EXPULSIONS. OUI AUX RÉGULARISATIONS !

*Ils vivent et étudient ici, ils restent ici !*

Depuis plusieurs semaines, le Réseau Éducation Sans Frontières 63 se mobilise pour obtenir la régularisation de 5 familles menacées d'expulsion. Depuis le premier rassemblement en date du 25 janvier, des établissements scolaires, des citoyens, des organisations multiplient les initiatives de solidarité autour des familles Berisha, Hashani, Sejdiu, Ngalula-Mbombo et Pélagie Nzombo. Toutes ces familles ont fui des pays dans lesquels leurs vies sont menacées. En dépit des risques encourus, la préfecture du Puy-de-Dôme a délivré à l'encontre de chacune d'entre elles des Obligations à Quitter le Territoire Français (OQTF).

Plusieurs centaines de clermontois se sont d'ores et déjà rassemblés à plusieurs reprises sur les marches de la préfecture pour demander à Mme la Préfète d'user de son pouvoir discrétionnaire pour régulariser ces familles. Elle seule a le pouvoir de sortir ces familles d'une situation humanitaire dramatique. Ces femmes, ces hommes et des enfants ne peuvent revenir dans des pays (RDC ou Kosovo) qu'ils ont fuis sans risquer de graves sévices ou la mort.

La mobilisation est forte dans les établissements scolaires où les enfants de ces familles sont scolarisés. Des rassemblements ont eu lieu devant le collège Albert Camus et l'école Charles Perrault à Clermont-Fd et devant les écoles Jules Ferry et Pierre et Marie Curie à Cébazat. Dans le même souci de toujours plus mobiliser et d'alerter l'Université Clermont Auvergne a adopté le 31 janvier un vœu de soutien à ces familles et à ces étudiants. Dans la foulée, les Conseils d'Administration du lycée Amédée Gasquet et du collège Gérard Philippe ont adopté le même type de motion.

**Il y a urgence à sortir ces familles d'une situation humanitaire dramatique. Nous avons été nombreux à alerter la Préfecture sur les risques que ces familles, ces enfants, encourent à retourner sous la contrainte dans un pays qu'elles ont fui. Bien que nous ayons été reçus par le directeur de cabinet de Mme la Préfète, cette dernière ne nous a toujours pas apporté de réponses à nos revendications.**

Lycéens, étudiants, enseignants, parents d'élèves, citoyens, nous sommes de plus en plus nombreux à nous mobiliser au côté de ces familles victimes d'une situation administrative qui les plonge quotidiennement dans la précarité sans compter la peur d'être arrêtés et expulsés à tout moment.

**Notre mot d'ordre est simple : ils vivent et étudient ici, ils restent ici !**

**Aujourd'hui, nous demandons à Mme la Préfète d'user de son pouvoir discrétionnaire pour régulariser ces familles et ainsi mettre enfin un terme à des situations humanitaires dramatiques.**

**Notre mobilisation ne s'éteindra pas tant que ces familles ne seront pas régularisées.**



## MANIFESTATION

MERCREDI 15 FÉVRIER

**17H30**

DÉPART PLACE DE LA VICTOIRE À CLERMONT-FD

# MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS ENFANTS ABANDONNÉS DES INSTITUTIONS

Les Mineurs Isolés étrangers sont désormais appelés des « Mineurs Non Accompagnés ». Non accompagnés, ils le sont, puisqu'ils ont tout laissé derrière eux pour fuir la misère et la guerre. Ils le sont, puisqu'au 15 janvier 2017, à Clermont-Fd, **51 mineur.e.s sont à la rue, exclu.e.s par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).**

**L'ASE mène une politique inique en contestant systématiquement la minorité de ces jeunes** sur des critères totalement arbitraires (notamment les tests osseux condamnés par l'Académie de médecine et le Conseil national d'éthique). Le jeu du Conseil départemental est clair : contester la minorité de ces jeunes par des tests frauduleux qui donnent à tous l'âge de 19 ans, les mettre immédiatement à la rue sans possibilité de régularisation, sans recours ni protection d'aucune sorte ni titre de séjour (quand ce n'est pas la prison comme dans d'autres villes).

La plupart du temps, la justice invalide ces décisions et oblige l'ASE à réintégrer ces jeunes. En attendant la réponse du juge, l'ASE a donc fait une « économie » de quelques mois, sans jamais se soucier du sort réservé à ces jeunes.

Nous nous efforçons de trouver à ces jeunes jetés à la rue un hébergement, de les scolariser et de les faire soigner (certains développent de graves pathologies suite à leur « voyage »). Toutes ces démarches vitales, la direction de l'ASE ne s'en soucie pas, trop occupée à chercher comment se débarrasser d'eux.

Même quand ils sont réintégré.e.s, le calvaire de ces mineurs n'est pas terminé. Ils sont très souvent livrés à eux-mêmes dans des hôtels dont certains ont des pratiques qui relèvent des marchands de sommeil.

**En janvier 2017**, parmi la cinquantaine de mineurs à la rue, une trentaine d'entre eux sont hébergés par des militants, d'autres par le 115. Une autre dizaine se trouve dans un squat. A ces jeunes, il faut ajouter une vingtaine de jeunes majeurs dont l'ASE a interrompu la prise en charge dès leur 18 ans qu'ils soient ou non scolarisés.

**La responsabilité du Conseil départemental et de son président JY Gouttebel est lourdement engagée.** Il doit mettre fin à cette politique inhumaine d'exclusion des plus démunis qu bafoue tous les principes élémentaires des Droits de l'Homme et de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant pourtant ratifiée par la France.



- > Nous demandons une véritable protection pour les jeunes mineurs étrangers qui arrivent seuls dans notre département.
- > Nous demandons que tous ces jeunes puissent bénéficier de contrats « jeunes majeurs » jusqu'à la fin de leur scolarité.

Ils sont venus en France, au péril de leur vie pour étudier, travailler. Ils sont courageux et pleins d'espoir. Ils représentent une vraie richesse pour notre pays. **Nous devons les protéger.**



**SOUTENEZ RESF 63 en adhérant  
ou en faisant un don aux Amis de RESF 63**

 Les Amis de RESF 63, Centre Richepin, 21 rue Jean Richepin 63000 Clermont-Fd

 amis.resf63@yahoo.fr  + d'INFOS sur la page Facebook RESF 63

*Le Réseau Éducation Sans Frontières 63 se réunit tous les lundis à 18h  
au centre Jean Richepin. Ces réunions sont ouvertes à toutes et à tous.*

